



# CHANGEMENT DE STATUT / LISTE DES 14 METIERS

Par **NENEmimi**, le **24/09/2011** à **15:20**

Bonjour,

Je suis étudiante algérienne, j'ai trouvé un CDI dans une entreprise de BTP en tant que cadre conducteur de travaux dans la réhabilitation, mon inquiétude est la suivante :

Compte tenu de la liste des 14 métiers, est ce que je peux voir ma demande de changement de statut refusée ?

Qu'elle motif peux mettre en avant l'entreprise qui recrute pour faire accepter mon dossier malgré la contrainte de cet arrêté ?

En plus mon titre de séjour étudiant expire le 24 octobre, j'ai trouvé une inscription en M1, mais comme je risque de déposer mon CDS avant cette date, et si il est refusé, je me retrouverai dans une situation de quitter le territoire, puis-je déposer mon renouvellement étudiant après le refus de CDS ?

Je vous remerci de votre réponse, si y a des personne dans ce cas

nenno